الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 4 novembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « STELLANTIS »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 4 novembre 2024 le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « STELLANTIS » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 14 000 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES MOROCCO, PEUGEOT CITROEN DS MAROC, ITALCAR, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES MAROC et PSA SERVICES MAROC.

Le prix de souscription fixé est de 9,74 euros, soit 104,10 dirhams.
La période de souscription s'étale du 5 au 14 novembre 2024 inclus.

Le prospectus définitif est complété par :
- Le document d'informations clés du FCPE « International STELLANTIS » agréé par l'AMF sous le numéro 990000079499 et son Règlement ;
- Le document d'informations clés du FCPE « SHARES TO WIN Relais 2024 » agréé par l'AMF sous le numéro 990000136419 et son Règlement ;
- Le rapport d'activité 2023 et le rapport financier semestriel 2024 de STELLANTIS N.V. ;
- Le règlement du PIES (plan international d'épargne salariale) du Groupe STELLANTIS mis en place le 02 janvier 2002, refondu le 29 novembre 2007 et mis à jour par son avenant du 26 Mars 2024.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « STELLANTIS ».
Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/052/2024

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma